



Agent d'exploitation de la route - CERD d'Annemasse - H/F

Référence : 24-2172

Poste permanent

ANNEMASSE

- ✓ Catégorie fonction publique : C
- ✓ Localisation : ANNEMASSE
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin du Genevois
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Technique - Agent de maîtrise territorial
- ✓ Métier/Champ d'action : Interventions techniques
- ✓ Métier/Domaine d'action : Infrastructures
- ✓ Métier : Agente / agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Technique - Adjoint technique territorial
- ✓ Grade : Tous les grades du cadre d'emploi
- ✓ Grade : Tous les grades du cadre d'emploi

Présentation de l'employeur

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collègues, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Finalité du poste / Contexte : La Direction des Territoires recrute un agent d'exploitation pour le Centre d'Exploitation des Routes d'Annemasse afin d'assurer les missions d'entretien et d'exploitation des routes départementales.

Missions principales :

Sous l'autorité des chefs d'équipe du CERD :

- Réalisation des tâches d'entretien, d'exploitation de la route et de viabilité hivernale et notamment fauchage, débroussaillage, déneigement et salage des Routes Départementales
- Surveillance du réseau routier
- Intervention sur voie rapide 2x2 voies à grande circulation
- Mise en place de balisages lourds sur 2x2 voies
- Entretien du matériel et des bâtiments
- Patrouilles, astreintes et interventions de nuit, certains week-end et jours fériés en viabilité hivernale ou en exploitation de la route le reste de l'année

Profil recherché

- Connaissance des métiers de l'entretien, de l'exploitation de la route et de la viabilité hivernale
- Permis VL obligatoire
- Permis PL obligatoire
- Sens du travail en équipe
- Dispositions pour le travail manuel et en extérieur

Ce poste nécessite des conditions d'exercice particulières dont vous devez tenir compte :

- Patrouilles, astreintes et interventions de nuit, certains week-end et jours fériés en viabilité hivernale ou en exploitation de la route le reste de l'année.

Vos avantages en rejoignant notre collectivité :

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50€ (participation à hauteur de 4,50€ par la collectivité)
- Comité des Œuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)